



SM du bassin versant de la Seiche (Siren : 200087823)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Châteaugiron
Arrondissement	Rennes
Département	Ille-et-Vilaine
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	22/01/2019
Date d'effet	22/01/2019

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Michel DEMOLDER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	L'Orangerie
Numéro et libellé dans la voie	Chemin des Bosquets
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	35410 CHATEAUGIRON
Téléphone	02 99 37 41 69
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	166 583
Densité moyenne	155,86

Périmètres

Nombre total de membres : 6

- Dont 6 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
35	CA Vitré Communauté (200039022)	CA
35	CC Bretagne Porte de Loire Communauté (200070662)	CC
53	CC du Pays de Craon (200048551)	CC
35	CC Pays de Châteaugiron Communauté (243500659)	CC
35	Rennes Métropole (243500139)	Métropole
35	Roche aux Fées Communauté (243500634)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 4

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Hydraulique <i>L'action du syndicat s'étend sur la totalité du bassin versant de la Seiche et de ses affluents ; Le syndicat a pour objet l'étude, la promotion de toutes actions, l'exécution de travaux ou aménagements visant à : - la conservation des cours d'eau et l'amélioration des conditions d'écoulement, - la conservation, l'amélioration de la qualité des eaux, et de façon plus générale du milieu aquatique, en tant qu'habitat pour l'ensemble des espèces animales et végétales des cours d'eau et des berges, - la connaissance des utilisations directes ou indirectes des eaux- la connaissance des ressources en eau, des écoulements superficiels, en particulier l'inventaire des cours d'eau et zones humides du bassin versant, - la défense directe ou indirecte contre l'érosion des terres du bassin versant, - l'utilisation et l'aménagement, en vue de satisfaire les points ci-dessus, des terrains partiellement inondés ou inondables, des zones humides, le syndicat pourra également assurer la défense des collectivités adhérentes pour des affaires faisant l'objet de ses statuts</i>
Environnement et cadre de vie - GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique Par substitution
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau Par substitution
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement